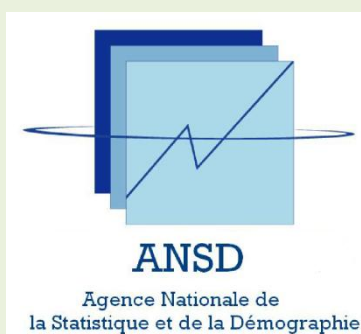




République du Sénégal
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan



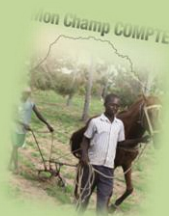
Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie



RAPPORT DEFINITIF

RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RGPHAE

Septembre 2014



Tout le monde
compte !

Chapitre IV :

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

Résumé

La population sénégalaise en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 15 ans ou plus, est évaluée à 7 728 868. Elle représente 58,2% de la population totale. Dans la plupart des régions, au moins un individu sur deux, en âge de travailler, est en situation d'inactivité. Les régions les plus concernées sont Ziguinchor, Saint-Louis, Diourbel, Matam, Thiès, Kaolack et Fatick.

Une part importante de cette population inactive est en majorité féminine et est constituée de femmes au foyer (43,8% des inactifs) et d'élèves/étudiants (30,4% des inactifs). La population habituellement active, qui est celle des individus occupés et ceux au chômage, s'élève à 50,4% de la population potentiellement active. Ce taux d'activité, légèrement plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine (51,3% en milieu rural contre 49,6% en zone urbaine), est nettement plus élevé chez les femmes, avec un taux d'activité au moins deux fois plus élevé que celui des hommes.

Quant à la population d'actifs, elle est constituée de 74,3% d'occupés et 25,7% de chômeurs. Ces chômeurs sont généralement des primo demandeurs d'emploi qui représentent neuf chômeurs sur dix (92,9%) contre moins d'un chômeur sur dix (7,1%) ayant déjà travaillé. Les taux d'activité les plus élevés s'observent dans les régions telles que Sédhiou, Kolda, Kaffrine, Tambacounda et Dakar où près de 55 individus sur 100 en âge de travailler sont habituellement actifs. Si dans les régions de Kaffrine et Dakar, le niveau relativement élevé d'occupation s'explique par le niveau d'activité élevé, dans les régions de Sédhiou, Kolda et Tambacounda, c'est le niveau élevé de chômage qui tire à la hausse le niveau d'activité.

La part des individus occupés sur ceux potentiellement disponibles sur le marché est estimée à 37,5% et est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Au regard de la fréquentation scolaire, les plus forts taux d'occupation sont observés chez les personnes qui ont déjà fréquenté l'école ; ce qui dénote l'importance de la scolarisation sur l'accès à un emploi. Toutefois, les individus qui ont suivi une formation informelle présentent les taux d'occupation les plus élevés (75,5% au niveau national).

Cette tendance se justifie par l'ampleur du secteur informel et traduit une certaine précarité des emplois. Plus le diplôme est élevé, plus les individus ont des chances d'être occupés. Néanmoins, la nature de notre économie fait que même les personnes qui ne disposent d'aucun diplôme et qui représentent une bonne partie des actifs occupés concernés, parviennent à trouver un emploi.

Au Sénégal, le taux de chômage déclaré est de 25,7%, traduisant ainsi une faible participation des actifs dans la production de biens et services. Ce taux de chômage varie selon les régions, mais également au regard d'autres caractéristiques des ménages, notamment le milieu de résidence, les tranches d'âges, la situation matrimoniale.

Par ailleurs, l'étude de la participation des enfants (individus âgés de 6 à 14 ans) au marché du travail montre que, au Sénégal, ce phénomène prend des proportions inquiétantes (6,9%, notamment chez les garçons (8,3% contre 5,3% chez les filles). Il touche plus les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école (18,2%) et ceux d'âge compris entre 10 et 14 ans (9,0%).

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) a permis d'avoir des informations sur les caractéristiques économiques des individus âgés de 6 ans ou plus. La collecte de ces informations, en plus des caractéristiques sociodémographiques des individus, répond au besoin de fournir des renseignements utiles à l'élaboration des plans de développement économique au niveau le plus désagrégé possible (Commune/CR, quartier, village). En effet, la connaissance de la structure de la main d'œuvre et des secteurs clés d'activités oriente la prise de décision des pouvoirs publics (respectivement entrepreneurs) dans l'élaboration des politiques d'emploi et de formation (respectivement dans la modulation de l'offre d'emploi en relation avec leur capacité de production).

Les informations économiques fournies sont relatives à la participation à l'activité économique au sens de la production de biens et services marchands ou destinés à l'autoconsommation des ménages. Cette participation est appréhendée à travers l'activité habituelle qui est l'occupation principale de l'individu au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview. Le niveau de participation habituelle des individus à l'activité de production traduit le dynamisme de l'économie.

Ce chapitre permet de faire ressortir la structure de la population habituellement active (chômeurs et occupés habituels) et celle inactive au regard de certaines variables spatiales et sociodémographiques telles que la région, le milieu de résidence, l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, etc. Les individus occupés ont été aussi classés par catégorie socioprofessionnelle.

En marge de l'analyse faite des indicateurs classiques du marché du travail, un accent a été mis sur le travail des enfants qui constitue une forme proscrite de travail qui touche une part non négligeable de la population âgée de 6 à 14 ans.

IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

Cette partie fait une présentation des concepts clés utilisés dans ce chapitre tels que : l'activité économique, la population en âge de travailler, la population active, la population occupée, la population au chômage, la population inactive et le travail des enfants. Des indicateurs clés du marché du travail tels que les taux d'activité, de chômage et d'occupation seront définis. Il faut préciser que les informations traitant de l'activité économique couvrent les douze derniers mois. C'est l'activité habituelle qui est donc mesurée.

IV.1.1. ACTIVITE ECONOMIQUE HABITUELLE

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclus de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

IV.1.2. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactifs. L'âge minimum légal⁸ pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans. Ainsi, tout individu âgé de 6 à 14 ans est considéré comme enfant et son occupation est qualifiée de « travail des enfants ».

Les dispositions légales en vigueur au Sénégal montrent l'importance accordée au travail des enfants. Pour preuve, deux conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en la matière ont été ratifiées en 1999 :

- la Convention 138 sur l'âge minimum ;
- la Convention 182 sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination.

Pour tenir compte des aspects liés aussi bien au travail légal qu'au travail des enfants dans le RGPHAE, les questions ayant trait à l'emploi sont posées aux individus âgés d'au moins 6 ans. En conformité avec les nouvelles résolutions sur les statistiques du travail, il est considéré ici qu'il n'y a pas une limite d'âge supérieure pour exercer une activité économique et que la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus. Rappelons que ce minimum d'âge de 15 ans est celui recommandé par le Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre de la définition des concepts et indicateurs du marché du travail.

⁸ Article L. 145 du Code du travail du Sénégal (loi n°97-17 du 1er décembre 1997)

IV.1.3. POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi).

Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

IV.1.4. POPULATION ACTIVE HABITUELLEMENT OCCUPEE

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;
- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc. Toujours dans cette catégorie, nous pouvons compter les **enfants travailleurs**, composés d'individus âgés de 6 à 14 ans ayant travaillé pendant au moins 3 mois durant la période de référence.

La connaissance de la population habituellement occupée permet d'évaluer le niveau d'occupation de la population à travers le taux d'occupation, qui est le rapport du nombre d'occupés au nombre d'individus en âge de travailler.

IV.1.5. POPULATION AU CHOMAGE

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont

à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

IV.1.6. POPULATION INACTIVE

Cette population, définie par opposition à celle active, est constituée par l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes habituellement actives (c'est-à-dire habituellement occupées ou au chômage). Elle comprend les occupés au foyer, les élèves et étudiants, les rentiers, les personnes du 3^{ème} âge (ainés)/retraités et toute autre personne se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'a pas travaillé dans la période de référence définie.

- ✓ **Les personnes occupées au foyer** : Ce sont les personnes qui n'exercent aucune activité économique (commerciale, agricole, artisanale, etc.) et qui s'occupent uniquement de leur foyer sans aucune rémunération. Par exemple, le cas des ménagères ou des parents prenant soin du ménage et des enfants. Par contre, les domestiques et les travailleurs familiaux rémunérés doivent être classés dans la population active occupée.
- ✓ **Les élèves et étudiants** : Il s'agit des personnes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction, quel que soit le niveau d'enseignement. Cette catégorie englobe également les personnes qui suivent des cours par correspondance.
- ✓ **Les rentiers** : Ce sont des personnes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et dont les ressources proviennent principalement des placements de fonds et de biens, notamment immobiliers.
- ✓ **Les personnes du 3^{ème} âge ou aînés et retraités** : Est considérée comme retraitée ou personne du 3^{ème} âge, toute personne d'un certain âge (généralement supérieur à 60 ans) qui n'exerce aucune activité et dont les ressources proviennent principalement de rentes ou d'une pension versée par l'Etat ou tout autre organisme, celles-ci provenant d'une activité antérieure. Rentrent aussi dans cette catégorie les agriculteurs, éleveurs, etc. qui, sous le poids de l'âge, n'exercent plus leur activité. Ces personnes ne seront pas

enregistrées dans le groupe des autres inactifs. Toutefois, une personne se disant « retraitée » qui exerce en même temps une activité rémunératrice, est enregistrée dans la catégorie des « occupés ».

- ✓ **Les autres inactifs** : Il s'agit des personnes inactives qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui ne sont pas classées dans les catégories ci-dessus mentionnées. Ici seront classés surtout : les individus âgés d'au moins 5 ans qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actifs ; les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres ; les personnes atteintes d'une infirmité physique ou mentale qui les empêche de travailler ; les personnes volontairement inactives et les mendiants.

IV.2. ANALYSE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE HABITUELLE

Dans cette partie, il sera procédé d'une part à l'analyse de la structure de la population potentiellement active, de celle habituellement active, et d'autre part de celle de l'évolution du taux d'activité par région et milieu de résidence et selon le sexe. Une analyse de la répartition spatiale de la force de travail disponible pour la production de biens et services permettra de faire ressortir le dynamisme global de l'activité économique, tout en présentant les différences existant entre zones de résidence.

IV.2.1. STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION POTENTIELLEMENT ACTIVE

La population potentiellement active, qui est celle des individus âgés de 15 ans ou plus ayant atteint l'âge légal pour participer aux activités de production de biens et services, s'élève à 7 728 868, soit 71,2% de la population âgée de plus de 6 ans et 58,2% de la population totale. Cette population presque également répartie entre les milieux de résidences est en majorité féminine (52,0%). Une analyse de sa répartition par région montre qu'elle est inégalement répartie.

- ✓ **Répartition des actifs potentiels par région, milieu de résidence et selon le sexe**

La population potentiellement active est inégalement répartie dans les régions. En effet, elle est essentiellement concentrée dans les régions telles que Dakar, Thiès et Diourbel qui totalisent 51,0 % de la population en âge de travailler (dont 27,1% à Dakar, 13,4% à Thiès et 10,5% à Louga). C'est dans les régions nouvellement créées que l'on retrouve les plus faibles effectifs d'actifs potentiels. En effet, elles ne concentrent au total que 11,4% des actifs potentiels (avec 3,7% pour Matam, 3,7% pour Kaffrine, 2,9% pour Sédhiou et 1,0% pour Kédougou). Cette répartition reste étroitement liée à celle de la population totale sur le territoire national.

Au regard du genre, on note que l'importance relative des actifs potentiels femmes par rapport aux hommes diffère d'une région à une autre, avec cependant de faibles variabilités. En marge des régions de Dakar, Ziguinchor et Kédougou où l'on retrouve près de 100 à 110 hommes potentiellement actifs pour 100 femmes de la même catégorie, les autres régions présentent une population féminine en âge de travailler supérieure à celle des hommes. En effet, on y compte en moyenne 9 hommes en âge de travailler pour 10 femmes de la même catégorie.

Tableau 4.1 : Répartition (%) par région, milieu de résidence et sexe de la population potentiellement active au Sénégal en 2013

Région	Ensemble de la population des 15 ans et plus								
	Urbain			Rural			Sénégal		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	53,9	51,5	52,7	1,7	1,6	1,6	28,2	26,1	27,1
Thiès	13,7	14,0	13,9	13,3	12,6	12,9	13,5	13,3	13,4
Diourbel	3,1	4,0	3,6	16,2	18,6	17,4	9,5	11,4	10,5
Saint-Louis	6,3	6,4	6,4	6,8	6,8	6,8	6,5	6,6	6,6
Kaolack	2,5	2,4	2,4	7,1	6,6	6,8	4,8	4,5	4,6
Louga	4,8	5,6	5,2	8,0	8,0	8,0	6,4	6,8	6,6
Fatick	4,2	4,0	4,1	4,7	4,0	4,3	4,5	4,0	4,2
Tambacounda	2,7	3,1	2,9	9,6	9,6	9,6	6,1	6,4	6,3
Kolda	1,5	1,7	1,6	8,0	7,9	8,0	4,7	4,9	4,8
Ziguinchor	2,6	2,5	2,5	6,6	6,2	6,4	4,6	4,3	4,5
Matam	1,6	1,7	1,6	5,5	6,1	5,8	3,5	3,9	3,7
Kaffrine	1,2	1,3	1,2	6,3	6,1	6,2	3,7	3,7	3,7
Sédhiou	0,6	0,5	0,6	1,5	1,4	1,5	1,1	1,0	1,0
Kédougou	1,3	1,2	1,3	4,7	4,6	4,6	3,0	2,9	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total Effectif	1 884 358	1 973 315	3 857 673	1 825 951	2 045 244	3 871 195	3 710 309	4 018 559	7 728 868

Source : ANSD. RGPHAE 2013

✓ Situation par rapport à l'occupation

Une analyse de la répartition des actifs potentiels selon l'occupation fait ressortir des disparités. En effet, sur les 7 728 868 individus en âge de travailler, près de la moitié (49,5%) est inactive. Ceci traduit un faible degré de participation des actifs potentiels à la vie active. Cette population inactive est essentiellement constituée de femmes occupées au foyer et d'élèves/étudiants qui représentent respectivement 43,8% et 30,4% du total des inactifs. Les autres inactifs, les retraités et les rentiers constituent au total le quart de la population des inactifs.

Les individus habituellement occupés et ceux au chômage, qui constituent la population habituellement active, représentent respectivement 37,5% et 13,0% du total des actifs potentiels. Les individus au chômage sont généralement à la recherche de leur premier emploi (92,9% du total des chômeurs contre 7,1% pour les chômeurs ayant déjà travaillé).

Tableau 4.2 : Structure de la population potentiellement active

Situation par rapport à l'occupation		EFFECTIFS			POURCENTAGE				
		Milieu de résidence	Sexe		Ensemble	Répartition (%)		Ensemble	Total (%)
			Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		
Occupés		Urbain	1 036 148	461 997	1 498 145	37,6	16,8	54,4	20,4
		Rural	958 406	295 843	1 254 249	34,8	10,7	45,6	17,1
		Total	1 994 554	757 840	2 752 394	72,5	27,5	100,0	37,5
Chômeurs	Chômeurs ayant travaillé	Urbain	30 558	10 130	40 688	45,3	15,0	60,3	0,6
		Rural	22 232	4 542	26 774	33,0	6,7	39,7	0,4
		Total	52 790	14 672	67 462	78,3	21,7	100,0	0,9
	A la recherche d'un premier emploi	Urbain	111 021	170 583	281 604	12,6	19,3	31,8	3,8
		Rural	273 927	328 982	602 909	31,0	37,2	68,2	8,2
		Total	384 948	499 565	884 513	43,5	56,5	100,0	12,0
Inactifs	Femmes Occupées au foyer	Urbain	-	683 552	683 552	-	42,9	42,9	9,3
		Rural	-	910 085	910 085	-	57,1	57,1	12,4
		Total	-	1 593 637	1 593 637	-	100,0	100,0	21,7
	Etudiants/élèves	Urbain	366 266	328 601	694 867	33,1	29,7	62,8	9,5
		Rural	241 020	171 280	412 300	21,8	15,5	37,2	5,6
		Total	607 286	499 881	1 107 167	54,9	45,1	100,0	15,1
	Rentiers	Urbain	13 515	5 318	18 833	32,3	12,7	45,0	0,3
		Rural	18 002	4 980	22 982	43,1	11,9	55,0	0,3
		Total	31 517	10 298	41 815	75,4	24,6	100,0	0,6
	Retraités et personnes du 3ème âge	Urbain	83 298	53 636	136 934	33,6	21,6	55,3	1,9
		Rural	48 634	62 191	110 825	19,6	25,1	44,7	1,5
		Total	131 932	115 827	247 759	53,3	46,7	100,0	3,4
	Autres inactifs	Urbain	150 708	163 023	313 731	23,2	25,1	48,4	4,3
		Rural	171 225	163 373	334 598	26,4	25,2	51,6	4,6
		Total	321 933	326 396	648 329	49,7	50,3	100,0	8,8
Ensemble		Urbain	1 791 514	1 876 840	3 668 354	24,4	25,6	50,0	50,0
		Rural	1 733 446	1 941 276	3 674 722	23,6	26,4	50,0	50,0
		Total	3524 960	3818 116	7343 076	48,0	52,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

IV.2.2. ANALYSE DE LA POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE

La population habituellement active est évaluée à 3 901 717, soit 50,5% de la population potentiellement active. Ce pourcentage qui représente le taux d'activité montre que près d'un individu sur deux en âge de travailler est actif. Une répartition des actifs par région et selon le milieu de résidence et le sexe indique une variabilité par région du niveau d'activité.

IV.2.2.1. Structure globale de la population habituellement active**✓ Structure par région**

A l'image de la population en âge de travailler, la population habituellement active est inégalement répartie entre les régions, laissant apparaître une forte concentration des actifs dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel où l'on retrouve un peu plus de la moitié de la population active (dont 29,3% pour Dakar, 12,5% pour Thiès et 9,5% pour Diourbel). Une analyse de la structure de la population active, par milieu de résidence à l'intérieur des régions, montre qu'en marge des régions de Dakar et Thiès pour lesquelles les actifs sont concentrés en milieu urbain, les autres régions présentent des milieux urbains qui concentrent moins d'actifs. Cette répartition est le reflet du poids des milieux de résidence dans chaque région. L'analyse selon le sexe montre que dans toutes les régions, les hommes représentent une plus grande part des actifs. Dans toutes les régions, la structure par sexe de la population potentiellement active est différente de celle de la population habituellement active, sauf dans les régions de Kédougou et Ziguinchor.

Tableau 4.3 : Répartition de la population habituellement active par région, milieu de résidence et par sexe en 2013

Structure population active									
Région	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
DAKAR	56,9	59,8	57,9	1,7	1,6	1,7	28,4	31,0	29,3
ZIGUINCHOR	3,6	3,4	3,5	3,9	4,0	3,9	3,7	3,7	3,7
DIOURBEL	2,9	3,1	3,0	16,0	15,3	15,7	9,7	9,1	9,5
SAINT-LOUIS	6,1	4,8	5,6	6,6	5,2	6,1	6,3	5,0	5,9
TAMBACOUNDA	2,4	2,2	2,3	7,7	7,5	7,6	5,1	4,8	5,0
KAOLACK	4,4	4,6	4,5	8,0	8,2	8,1	6,3	6,4	6,3
THIES	13,3	11,7	12,7	13,0	10,7	12,2	13,1	11,2	12,5
LOUGA	2,6	2,8	2,7	10,2	9,5	9,9	6,5	6,1	6,4
FATICK	1,3	1,3	1,3	7,8	8,4	8,0	4,6	4,8	4,7
KOLDA	2,4	2,3	2,4	7,1	8,0	7,4	4,8	5,1	4,9
MATAM	1,3	1,5	1,3	5,0	6,4	5,5	3,2	3,9	3,4
KAFFRINE	1,2	1,1	1,1	7,1	6,3	6,8	4,2	3,7	4,0
KEDOUGOU	0,6	0,4	0,5	1,6	1,5	1,6	1,1	0,9	1,1
SEDHIOU	1,1	1,1	1,1	4,5	7,4	5,4	2,8	4,2	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	1 240 038	677 274	1 917 312	1 321 486	662 919	1 984 405	2 561 524	1 340 193	3 901 717

Source : ANSD. RGPHAE 2013

✓ Structure de la population habituellement active par tranche d'âge

La population habituellement active est composée en majorité de jeunes avec 53,8% des actifs âgés de 15 à 34 ans. Une analyse selon le sexe montre que la population active féminine est plus jeune que celle des hommes.

Tableau 4.4 : Répartition (%) de la population habituellement active par groupe d'âge et selon le milieu de résidence et le sexe

	Structure population active								
	Urbain			Rural			National		
	Mascul	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	7,1	8,5	7,6	12,5	14,0	13,0	9,9	11,2	10,4
20-24	12,4	13,6	12,8	13,9	15,1	14,3	13,2	14,4	13,6
25-29	16,5	17,1	16,7	14,0	15,6	14,6	15,2	16,3	15,6
30-34	16,1	15,1	15,7	12,8	12,7	12,8	14,4	13,9	14,2
35-39	13,2	12,3	12,9	10,4	10,3	10,4	11,7	11,3	11,6
40-44	10,3	9,8	10,1	9,0	9,5	9,1	9,6	9,7	9,6
45-49	7,8	8,1	7,9	6,8	6,8	6,8	7,3	7,4	7,3
50-54	6,9	6,6	6,8	6,8	6,3	6,6	6,8	6,4	6,7
55-59	4,7	4,5	4,6	4,8	3,6	4,4	4,7	4,1	4,5
60-64	2,7	2,4	2,6	3,9	2,9	3,6	3,3	2,7	3,1
65-69	1,1	1,1	1,1	2,0	1,3	1,8	1,6	1,2	1,4
70,+	1,2	1,1	1,2	3,1	2,0	2,7	2,2	1,5	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	1 240	677 274	1 917	1 321	662 919	1 984	2 561	1 340	3 901

Source : ANSD. RGPHAE 2013

IV.2.2.2. Analyse de l'activité habituelle

Le niveau d'activité, mesuré à travers le taux d'activité, qui est la proportion d'actifs dans la population en âge de travailler, est ici analysé par région, classe quinquennale d'âges, situation matrimoniale et selon le sexe.

✓ L'analyse spatiale de l'activité selon le sexe

Près d'un individu sur deux (50,5%) dans la population en âge de travailler est actif. Ce taux d'activité global cache cependant des disparités suivant les régions et milieux de résidence. Dans les régions de Sédhiou, Kolda, Kaffrine, Tambacounda et Dakar, au moins un actif potentiel sur deux est habituellement actif. Dans ces régions, l'activité est portée, soit par un niveau d'occupation élevé, soit par un niveau de chômage élevé. Dans les régions de Sédhiou et Kolda où les taux d'occupation sont les plus faibles (inférieurs à 35%), le niveau relativement élevé du chômage justifie le niveau d'activité important. Par contre, pour la région de Kaffrine où le niveau de chômage est des plus bas (22,0%), le taux d'occupation relativement élevé (42,8%) explique le niveau élevé du taux d'activité.

Les régions où l'on observe un plus faible niveau d'activité sont celles de Ziguinchor, Saint-Louis et Diourbel où moins de 45 individus sur 100 en âge de travailler sont actifs. La faiblesse de l'activité dans ces régions se justifie par celle du niveau d'occupation, puisque les taux de chômage qui y sont observés sont relativement élevés.

Une analyse sous le prisme du genre montre que l'activité est nettement plus faible chez les femmes, comparativement aux hommes. En effet, près de 7 hommes potentiellement actifs sur 10 sont habituellement actifs. Ce taux d'activité s'établit à 33,3% pour les femmes. Cependant, le niveau d'activité des femmes est nettement plus faible dans les régions de Saint-Louis (25,1%) et Diourbel (26,7%). Le faible taux d'activité observé chez les femmes de ces dernières régions est tributaire des faibles taux d'occupation qui y sont observés (respectivement 14,2% et 15,1%), malgré leurs niveaux assez élevés des taux de chômage.

Tableau 4.5 : Evolution du taux d'activité par région, selon le milieu de résidence et le sexe

	Taux d'activité								
	Urbain			Rural			Sénégal		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sédhiou	69,6	39,8	54,7	70,7	33,0	51,7	69,6	39,6	54,6
Kolda	55,6	29,4	42,5	60,0	32,4	46,5	57,8	30,9	44,5
Kaffrine	62,1	26,7	41,8	71,4	26,7	46,3	69,9	26,7	45,5
Tambacounda	63,7	25,5	44,0	70,3	24,7	46,1	67,1	25,1	45,1
Dakar	63,5	31,3	47,4	78,8	36,8	57,3	74,7	35,4	54,7
Kédougou	60,5	28,1	42,7	72,2	33,3	51,7	67,8	31,2	48,2
Louga	63,5	28,8	45,6	70,3	27,6	48,4	66,8	28,2	46,9
Fatick	63,6	30,7	45,4	76,5	31,9	52,9	73,6	31,7	51,2
Kaolack	56,1	25,6	39,4	70,3	34,3	51,5	68,0	32,8	49,4
Thiès	60,9	31,8	46,5	77,6	41,8	59,3	72,7	39,1	55,7
Matam	53,3	29,3	40,4	65,7	34,3	48,3	62,9	33,2	46,6
Diourbel	64,2	28,8	45,3	82,0	33,6	56,7	79,1	32,8	54,8
Saint-Louis	64,6	24,2	45,4	77,7	35,0	56,0	73,8	32,1	53,0
Ziguinchor	52,9	32,0	42,6	69,1	52,0	60,2	65,5	48,0	56,5
Ensemble	65,8	34,3	49,7	72,4	32,4	51,3	69,0	33,3	50,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

✓ **Evolution du taux d'activité suivant les groupes d'âge par milieu de résidence et selon le sexe**

Le taux d'activité varie selon les groupes d'âge. En effet, si la population active est en majorité jeune, l'activité est plus intense chez les classes d'âges allant de 35 à 54 ans. Le niveau d'activité pour les individus des classes d'âges 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans et 50-54 ans atteint au moins 60% de la population en âge de travailler.

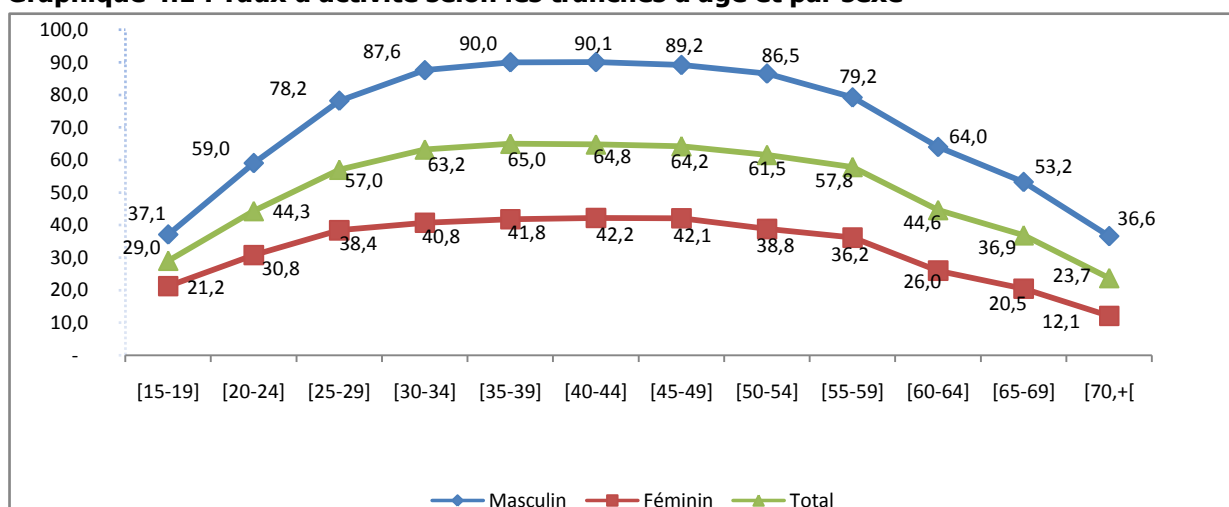
Tableau 4.6 : Situation du taux d'activité selon les groupes d'âges, par milieu de résidence et sexe

	Taux d'activité								
	Urbain			Rural			Sénégal		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	28,1	17,3	22,6	44,6	24,7	34,6	37,1	21,2	29,0
20-24	51,0	28,8	39,6	68,0	32,8	49,3	59,0	30,8	44,3
25-29	74,5	40,4	57,1	82,8	36,4	56,9	78,2	38,4	57,0
30-34	87,1	44,5	65,8	88,2	37,0	60,4	87,6	40,8	63,2
35-39	90,1	45,9	68,1	89,9	37,7	61,6	90,0	41,8	65,0
40-44	90,4	46,0	67,9	89,7	38,8	61,7	90,1	42,2	64,8
45-49	89,3	45,5	66,3	89,1	38,7	62,1	89,2	42,1	64,2
50-54	86,2	41,8	63,2	86,8	36,0	60,0	86,5	38,8	61,5
55-59	75,1	37,9	56,2	83,4	34,2	59,6	79,2	36,2	57,8
60-64	52,9	25,5	39,1	73,9	26,4	49,5	64,0	26,0	44,6
65-69	39,4	18,8	28,7	65,1	22,1	44,4	53,2	20,5	36,9
70,+	25,2	10,0	16,9	43,9	13,7	28,4	36,6	12,1	23,7
Total	65,8	34,3	49,7	72,4	32,4	51,3	69,0	33,4	50,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse différenciée du taux d'activité suivant le sexe montre que l'activité est nettement moins importante chez les femmes et, ce, pour tous les groupes d'âges. Cependant, l'évolution de l'activité des femmes selon les groupes d'âges est similaire à celle des hommes.

Graphique 4.1 : Taux d'activité selon les tranches d'âge et par sexe



Source : ANSD. RGPHAE 2013

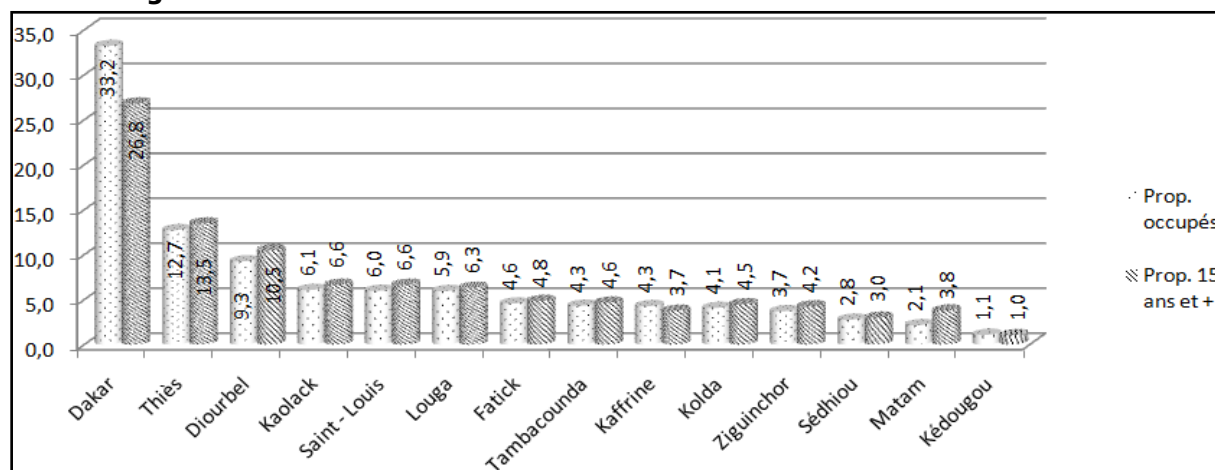
IV.3. ANALYSE DE LA POPULATION ACTIVE HABITUELLEMENT OCCUPEE

La population active habituellement occupée, composée en majorité d'hommes (72,4%), est estimée à 2 900 806 individus, soit un rapport de masculinité de 263 hommes actifs occupés pour 100 femmes actives occupées. Les régions de Dakar et Sédhiou présentent les rapports de masculinité les plus faibles avec respectivement 208 et 204 hommes actifs occupés pour 100 femmes.

IV.3.1. STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La structure par région de la population occupée reflète celle de la population des 15 ans et plus. En effet, la plus grande part des actifs occupés se retrouve à Dakar (33,5%), où l'on retrouve 27,1% des personnes âgées d'au moins 15 ans. La région de Thiès, où l'on retrouve 13,4% des personnes âgées d'au moins de 15 ans, suit avec 12,6% des actifs occupés. Pour chacune des régions, la prédominance des hommes est notée, elle est plus marquée à Matam où seulement 18,7% des actifs occupés sont des femmes. Dans toutes les régions, la proportion d'actifs occupés est inférieure à celle des personnes potentiellement actives sauf à Dakar et à Kaffrine. Cela traduit une intensité de l'occupation dans ces régions.

Graphique 4.2 : Répartition (%) de la population des 15 ans et plus et des actifs occupés selon la région



Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des actifs occupés par milieu de résidence selon le sexe est à l'inverse de celle des personnes âgées d'au moins 15 ans. Une prédominance aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale des actifs occupés hommes (respectivement 69,1% et 76,4%) est notée, alors que dans ces zones respectives, les hommes représentent juste 48,8% et 47,2% des personnes âgées d'au moins 15 ans.

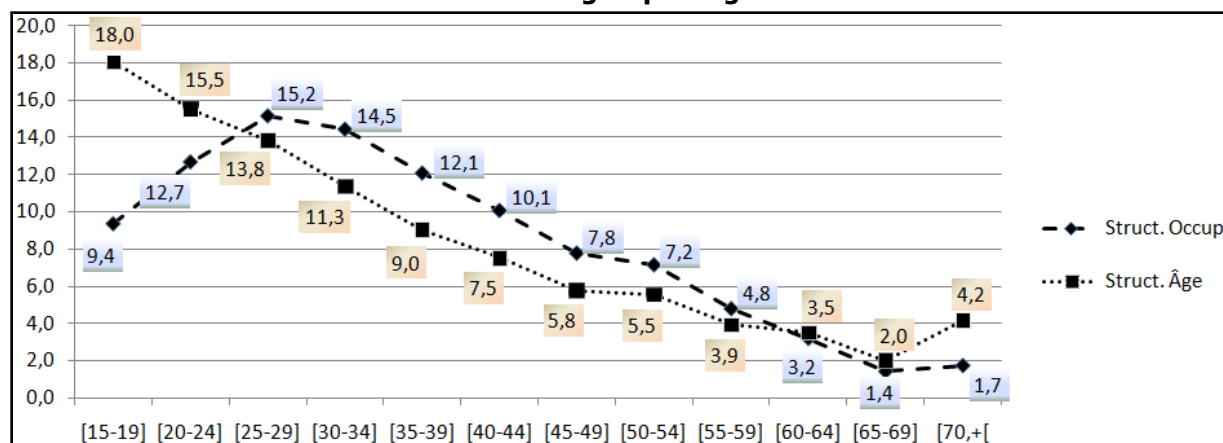
Tableau 4.7 : Proportion des personnes potentiellement actives et occupés selon le milieu de résidence et le sexe

Rubriques	Milieu de résidence					
	Urbain			Rural		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
% des occupés	69,1	30,9	54,5	76,4	23,6	45,5
% des personnes	48,8	51,2	49,9	47,2	52,8	50,1

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des actifs occupés selon le groupe d'âges indique une évolution des proportions d'actifs occupés inverse à celles des individus d'âge compris entre 15 et 24 ans. Ceci pourrait se justifier par la prédominance des activités scolaires de ces personnes qui explique leur faible participation au marché du travail. Avec l'entrée progressive dans le marché du travail, les proportions d'actifs occupés âgés de 25 à 59 ans dépassent celles des individus de cette tranche d'âge dans la population en âge de travailler. Dans la population de la tranche d'âges de 15 à 24 ans comme dans celle des personnes âgées de 60 ans et plus, la structure de la population des personnes potentiellement actives domine celle des occupés, ce qui reflète une intensité de l'occupation faible. Par contre, cette intensité de l'occupation est élevée pour les individus dont les âges sont compris entre 25 et 59 ans, car pour ces derniers, la structure d'actifs occupés domine celle des personnes en âge de travailler.

Graphique 4.3 : Répartition (%) de la population des 15 ans et plus et des actifs occupés selon le groupe d'âge



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Une répartition par situation matrimoniale des actifs habituellement occupés selon le milieu de résidence montre que les monogames, les célibataires, les veufs et les divorcés sont plus présents en zone urbaine où ils représentent respectivement 53,6%, 60,5%, 58,6% et 79,2% du total des individus habituellement occupés de la même situation matrimoniale. La même répartition selon le sexe montre une majorité

d'hommes chez les monogames, les polygames et les célibataires avec respectivement 78,5%, 54,9% et 78,5%. Cette situation est remarquée aussi par milieu de résidence et s'accroît en zone rurale où, chez les célibataires et les monogames, plus de quatre occupés sur cinq (respectivement 86,0% et 81,3%) sont des hommes.

Tableau 4.8 : Proportion des actifs occupés par situation matrimoniale selon le milieu de résidence et le sexe

Situation matrimoniale	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	% Total	Masc.	Fém.	% Total	Masc.	Fém.	Total
Monogame	76,0	24,0	53,6	81,3	18,7	46,4	78,5	21,5	100,0
Polygame	49,4	50,6	41,4	58,8	41,2	58,6	54,9	45,1	100,0
Célibataire	73,7	26,3	60,6	86,0	14,0	39,4	78,5	21,5	100,0
Veuf/Veuve	12,0	88,0	58,6	19,5	80,5	41,4	15,1	84,9	100,0
Union libre (concubinage)	30,6	69,4	79,2	48,0	52,0	20,8	34,2	65,8	100,0
Divorcé(e)/Séparé(e)	54,6	45,4	45,9	44,6	55,4	54,1	49,2	50,8	100,0
Total	69,1	30,9	54,5	76,4	23,6	45,5	72,4	27,6	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des actifs habituellement occupés selon la fréquentation scolaire indique que 61,0% d'entre eux ont déjà fréquenté l'école. Un peu plus du tiers des occupés (38,0%) n'a jamais fréquenté l'école. La même situation est notée en zone urbaine avec une prédominance des actifs occupés qui ont fréquenté l'école (72,4%), suivi de ceux qui n'ont pas fréquenté l'école, estimé à hauteur de 26,5%. Par contre, la situation inverse s'observe en milieu rural où plus de la moitié des occupés (51,7%) n'ont jamais fréquenté l'école. Ceci est dû essentiellement à l'activité agricole à laquelle s'adonnent les individus dès les bas âges au détriment de la fréquentation scolaire.

Tableau 4.9 : Répartition (%) des actifs occupés selon la fréquentation scolaire par milieu de résidence et sexe

Fréquentation scolaire	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
non, n'a jamais fréquenté	23,9	32,4	26,5	47,5	65,0	51,7	35,3	45,1	38,0
oui, a fréquenté	75,1	66,3	72,4	51,4	34,0	47,3	63,7	53,7	61,0
oui, fréquente actuellement	1,0	1,3	1,1	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des actifs habituellement occupés par niveau de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence indique que chez les individus n'ayant jamais fréquenté l'école, plus de trois individus sur cinq (62,0%) résident en milieu rural. Toujours dans cette population, plus des deux tiers (67,2%) sont des hommes. Une situation à l'inverse est notée parmi les actifs occupés qui ont déjà fréquenté l'école. Dans cette catégorie de la population des occupés, un peu moins des deux tiers (64,7%) résident en zone urbaine. Même dans ce groupe de population, la prédominance des hommes est notée avec plus de trois quart (75,7%).

Quels que soient le milieu de résidence et le statut de fréquentation scolaire considérés, il ressort une prédominance des hommes avec plus de trois sur cinq.

Tableau 4.10 : Répartition (%) des actifs occupés par statut de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence et le sexe

Fréquentation scolaire	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Non, n'a jamais fréquenté	62,2	37,8	38,0	70,3	29,7	62,0	67,2	32,8	100,0
Oui, a fréquenté	71,7	28,3	64,7	83,0	17,0	35,3	75,7	24,3	100,0
Oui, fréquente actuellement	63,3	36,7	54,1	77,4	22,6	45,9	69,8	30,2	100,0
Total	69,1	30,9	54,5	76,4	23,6	45,5	72,4	27,6	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des actifs habituellement occupés selon le type de formation professionnelle indique que la majorité d'entre eux (78,6%) n'a suivi aucune formation professionnelle. Cette proportion est estimée à 91,0% en milieu rural. Néanmoins, elle diminue en zone urbaine où un peu plus des deux tiers (68,3%) des actifs occupés de cette zone sont sans niveau d'instruction.

La répartition par type de formation professionnelle révèle que les actifs occupés n'ayant suivi aucune formation professionnelle sont en majorité composés d'hommes (72,1%) et qu'ils résident surtout en zone rurale (52,7%). Le même résultat, obtenu précédemment avec les actifs occupés non formés sur la distribution selon le sexe, est noté chez les actifs occupés ayant suivi une formation professionnelle (formelle ou informelle) qui constituent les 73,6% des occupés. Par contre, ces derniers résident surtout en zone urbaine (80,8%).

Tableau 4.11 : Répartition (%) des actifs occupés par type de formation professionnelle selon le milieu de résidence et le sexe

Formation professionnelle	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun	68,2	31,8	47,3	75,7	24,3	52,7	72,1	27,9	100,0
Formation formelle	64,2	35,8	84,0	80,0	20,0	16,0	66,8	33,2	100,0
Formation informelle	78,5	21,5	77,6	86,2	13,8	22,4	80,2	19,8	100,0
Formés	71,2	28,8	80,8	83,7	16,3	37,8	73,6	26,4	100,0
Total	69,1	30,9	54,5	76,4	23,6	45,5	72,4	27,6	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des occupés selon la situation dans l'occupation montre qu'un peu moins des deux tiers (63,4%) de leur effectif est constitué de travailleurs indépendants. Les salariés/employés permanents suivent avec 13,4%. Cette situation est notée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cette forte présence de travailleurs indépendants est due principalement à la contribution du milieu rural, avec l'agriculture, qui concentre plus de la moitié de ces derniers (55,0%). Par contre, l'effectif des employés permanents provient essentiellement de la zone urbaine qui regroupe 83,6% d'entre eux.

Les emplois précaires tels que les salariés temporaires et les apprentis représentent 13,4% de l'ensemble de la population des actifs occupés (respectivement 7,1% et 6,3%). Etant donné que ces types d'emploi sont notés pour la plupart en zone urbaine, les contributions y sont élevées avec respectivement 79,2% et 71,0% pour les salariés temporaires et les apprentis. Ce dernier groupe concerne généralement des métiers qui nécessitent des efforts physiques soutenus, ce qui justifie sa composition à hauteur de 82,4% d'hommes.

Les aides familiaux constituent l'occupation la plus faiblement représentée, avec 3,8% de l'effectif global, hormis les autres types d'occupation qui n'ont pas été identifiés et qui correspondent à 1,7% de l'ensemble. Ces aides familiaux concernant essentiellement les travaux champêtres, sont formés de 85,2% de résidents des zones ruraux.

Tableau 4.12 : Répartition (%) des actifs occupés selon la situation dans l'occupation par milieu de résidence et sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Travailleur indépendant	52,5	52,2	52,4	76,2	77,4	76,5	63,9	62,0	63,4
Employeur/Patron	6,0	4,4	5,5	3,4	1,9	3,1	4,7	3,4	4,4
Salarié/Employé permanent	20,1	21,7	20,6	5,2	3,7	4,8	12,9	14,7	13,4
Salarié/Employé temporaire	9,4	12,2	10,3	3,5	2,4	3,2	6,6	8,3	7,1
Apprenti	9,6	5,2	8,2	4,6	2,2	4,0	7,2	4,0	6,3
Aide familial	0,8	1,6	1,0	6,2	10,3	7,1	3,4	5,0	3,8
Autres	1,7	2,7	2,0	1,0	2,2	1,3	1,4	2,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des actifs habituellement occupés selon le type de diplôme obtenu révèle que leur majorité (81,6%) a un diplôme qui ne dépasse pas le BFEM. Parmi eux, plus de la moitié (57,1%) n'a aucun diplôme. Cette situation se répète par sexe, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, avec respectivement 81,6% (dont 57,7% de sans diplôme) et 81,7% (dont 55,5% de sans diplôme).

Dans la population des actifs occupés, ceux qui disposent de diplômes professionnels tels que le CAP, le BEP, le BP et le BT représentent à peine 1,4%. Cette situation est aussi valable aussi bien chez les hommes que les femmes. Le reste des autres diplômes, hormis le Baccalauréat, qui concerne 7,8% des actifs habituellement occupés, sont peu représentés.

Une répartition des actifs occupés par type de diplôme obtenu selon le milieu de résidence permet de noter qu'un peu plus de trois quart des diplômés (76,1%) résident en zone urbaine. Les actifs occupés détenteurs de certains diplômes sont rarement rencontrés en milieu rural, tels que les diplômés d'ingénierie ou les docteurs avec respectivement moins d'une personne sur vingt chacun (3,4% et 4,9%).

IV.3.2. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Pour mesurer la participation à l'activité économique, on calcule généralement le taux d'occupation. Ce dernier est estimé à 37,5% parmi les personnes âgées d'au moins 15 ans. Le niveau d'occupation est plus important chez les hommes avec un taux estimé à 56,6%, comparativement à celui des femmes qui est de 19,9%. Le taux d'occupation en zone urbaine dépasse celui du milieu rural (40,8% en milieu urbain contre 34,1% en zone rurale).

Il ressort de la répartition selon le sexe que les taux d'occupation chez les hommes représentent au moins le double de ceux des femmes indépendamment du milieu de résidence considéré.

Tableau 4.13 : Taux d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Taux d'occupation		
	SEXE		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	57,9	24,7	40,9
Rural	55,3	15,2	34,1
Total	56,6	19,9	37,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Une répartition selon la région indique trois régions qui présentent des taux d'occupation qui dépassent le niveau national. Il s'agit de Dakar, Kaffrine et Kédougou, avec respectivement 46,4%, 42,8% et 39,1%. Exceptionnellement pour la région de Dakar où le taux d'occupation des femmes est estimé à 30,1%, Le taux d'occupation des femmes dans les autres régions n'atteint pas 23%. Par contre, les taux d'occupation des hommes sont assez élevés, dépassant dans toutes les régions le niveau national. Par ailleurs, à Dakar plus de trois hommes en âge de travailler sur cinq (62,8%) sont occupés.

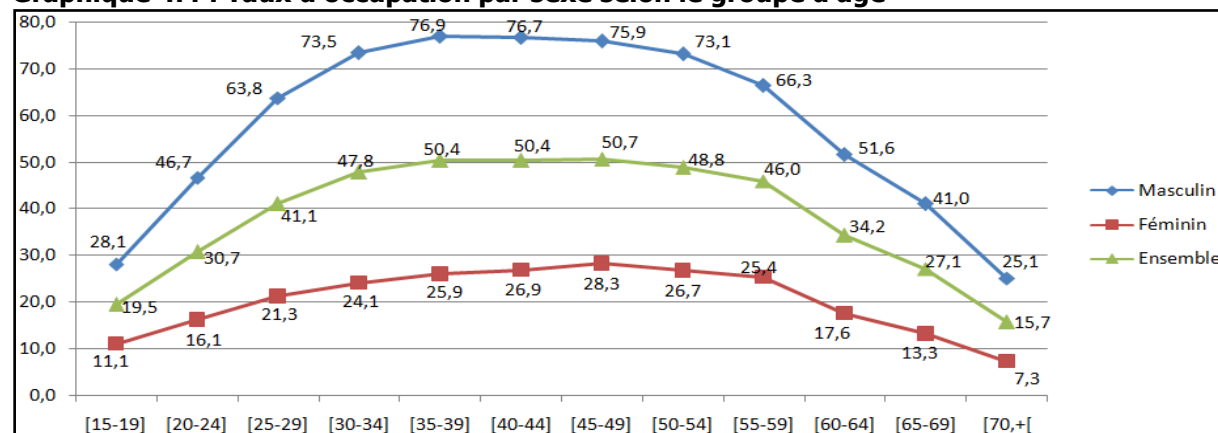
Tableau 4.14 : Taux d'occupation selon la région et le sexe

Région	Taux d'occupation		
	SEXE		Ensemble
	Masculin	Féminin	
DAKAR	62,8	30,1	46,4
ZIGUINCHOR	47,2	17,9	32,7
DIOURBEL	56,5	15,1	33,1
SAINT-LOUIS	55,5	14,2	33,8
TAMBACOUNDA	54,5	15,6	34,7
KAOLACK	55,5	15,8	34,3
THIES	54,8	17,1	35,4
LOUGA	57,9	15,8	35,4
FATICK	55,3	17,6	35,4
KOLDA	50,4	18,1	34,0
MATAM	38,5	7,3	21,3
KAFFRINE	65,5	22,1	42,8
KEDOUGOU	58,5	19,6	39,1
SEDHIOU	48,1	22,2	34,7
Total	56,6	19,9	37,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Une répartition du taux d'occupation selon le groupe d'âges présente des situations spécifiques. Des taux assez faibles (inférieurs à 31% pour les moins de 20 ans), bien qu'amorçant une tendance à la hausse avec l'âge, sont notés. Jusqu'à 39 ans, cette tendance haussière est maintenue (elle continue même jusqu'à 49 ans pour les femmes), avoisinant le seuil des 80% d'occupés pour les hommes du milieu urbain. Entre 40 et 59 ans, la tendance est plutôt stable, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. A partir de 60 ans, les taux d'actifs occupés enregistrent une baisse en valeur suivant l'évolution du groupe d'âge.

Graphique 4.4 : Taux d'occupation par sexe selon le groupe d'âge



Source : ANSD. RGPHAE 2013

La mesure du taux d'actifs occupés selon la situation matrimoniale indique que dans la population des mariés monogames en âge de travailler, plus de deux individus sur

cinq (45,2%) sont occupés. Les veufs/veuves présentent le taux d'occupation le plus faible, estimé à 18,5%. La répartition par sexe fait toujours remarquer que chez les hommes, le plus fort taux d'occupation est obtenu par les mariés, en particulier les mariés monogames, avec 70,4%, suivis des mariés polygames avec 62,7%. Les célibataires présentent un taux d'occupation estimé à 34,4% (dont 43,7% chez les hommes et 19,3% chez les femmes). Chez les femmes, le taux d'occupation reste faible, quel que soit le statut matrimonial considéré. Seul le taux d'occupation des femmes en union libre (concubinage) dépasse la barre des 30% (38,6%).

Tableau 4.15 : Taux d'occupation par situation matrimoniale et sexe

Situation matrimoniale	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Monogame	70,4	19,6	45,2
Polygame	62,7	19,8	31,7
Célibataire	43,7	19,3	34,4
Veuf/Veuve	34,4	17,1	18,5
Union libre (concubinage)	62,6	38,6	44,4
Divorcé(e)/Séparé	39,2	19,7	26,1
Total	56,7	19,9	37,6

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les statistiques sur les taux d'occupation par niveau de fréquentation scolaire permettent de noter l'importance de la scolarisation dans l'obtention d'un emploi. Les plus forts taux d'occupation sont fournis par les individus qui ont déjà fréquenté l'école (52,7%), comparativement à ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école pour lesquels il est de 32,5%. Le taux d'occupation pour les individus qui ont déjà fréquenté l'école est estimé en zone urbaine à 71,9% pour les hommes et atteint son niveau le plus élevé chez les femmes (35,4%).

Tableau 4.16 : Taux d'occupation par statut de fréquentation scolaire, milieu de résidence et sexe

Fréquentation scolaire	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Non, n'a jamais fréquenté	63,4	20,6	35,5	57,9	14,7	31,0	59,7	16,8	32,6
Oui, a fréquenté	71,9	35,4	55,7	66,5	20,3	48,0	69,7	29,9	52,7
Oui, fréquente actuellement	3,2	2,1	2,7	5,1	2,2	3,9	4,0	2,1	3,1
Total	57,9	24,7	40,9	55,3	15,2	34,1	56,6	19,9	37,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les résultats enregistrés concernant les taux d'occupation par type de formation professionnelle confirment l'aspect informel de notre économie au Sénégal. Les

individus qui ont suivi une formation professionnelle informelle, bien que n'étant pas assez représentés en termes d'effectif, affichent le plus fort taux d'actifs occupés (75,5%). En deuxième position, viennent les individus qui ont suivi une formation formelle avec 52,9%. Ceux n'ayant suivi aucune formation professionnelle présentent le plus faible taux, avec 33,9%.

La répartition par sexe confirme encore ce résultat avec un fort taux d'occupation des hommes, 84,0% ayant suivi une formation informelle. Plus d'une femme en âge de travailler sur deux (53,7%) et qui a eu à suivre une formation informelle, est occupée. Les taux d'occupation les plus élevés, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, sont obtenus chez ceux des zones urbaines ayant suivi une formation informelle, pour lesquels ils atteignent respectivement 85,3% et 57,7%.

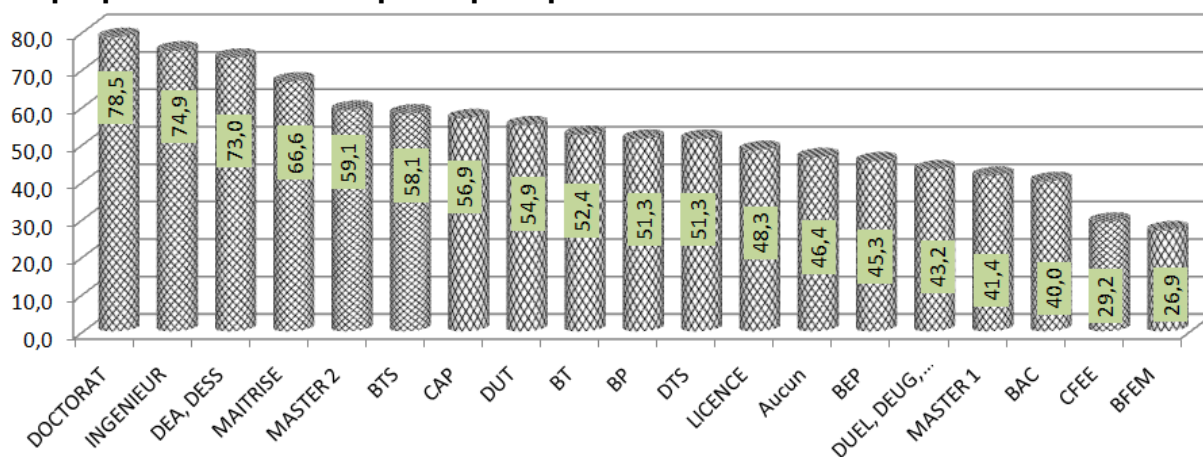
Tableau 4.17 : Taux d'occupation par type de formation selon le milieu de résidence et le sexe

Formation professionnelle	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun	53,3	20,4	35,2	54,0	14,7	32,7	53,7	17,3	33,9
Formation formelle	58,7	45,9	53,4	58,6	33,0	50,7	58,7	44,3	52,9
Formation informelle	85,3	57,7	77,3	80,0	38,9	69,8	84,0	53,7	75,5
Total	57,9	24,7	40,9	55,3	15,2	34,1	56,6	19,9	37,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le taux d'occupation pour les diplômés, qui est estimé à 38,1%, est supérieur à la valeur nationale qui est estimée à 37,5%. Ce taux varie en fonction du niveau du diplôme obtenu. Plus de trois quart des titulaires de doctorat (78,5%) sont occupés, suivis des ingénieurs (74,9%). Cette situation reste valable aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Bien que la majorité des actifs occupés disposent au plus du BFEM, il n'en demeure pas moins que plus du quart (26,9%) d'entre eux sont effectivement occupés.

Graphique 4.5 : Taux d'occupation par diplôme obtenu

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Paradoxalement, il faut noter qu'en zone urbaine, près de trois individus en âge de travailler sur quatre (72,8%), qui ne disposent d'aucun diplôme, sont néanmoins occupés. Cette situation pourrait s'expliquer par la prépondérance des emplois qui ne nécessitent pas généralement une grande formation.

IV.4. ANALYSE DE LA POPULATION AU CHOMAGE

IV.4.1. STRUCTURE DE LA POPULATION AU CHOMAGE

Une répartition de la population des chômeurs par tranche d'âges montre que la plupart des chômeurs sont d'âges compris entre 15 et 34 ans (59,7%). Autrement dit, les chômeurs jeunes sont plus nombreux que ceux d'âge adulte. Dans cette même tranche d'âges, les chômeurs ayant travaillé représentent 45,2 % de l'ensemble contre 60,8% pour les personnes à la recherche de leur premier emploi. Ce pourcentage est plus élevé pour la tranche d'âges de 25 à 29 ans avec 16,9% (14,2% pour les chômeurs ayant travaillé contre 17,1% pour ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi). Les jeunes d'âges compris entre 15 et 19 ans représentent 13,2% de la population des chômeurs (6,6% chez les chômeurs ayant travaillé contre 13,7% chez ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi).

Pour 10 chômeurs, près de 9 sont à la recherche de leur premier emploi (92,9%).

Tableau 4.18 : Répartition des chômeurs par sexe et par tranche d'âge au Sénégal en 2013

	Chômeur ayant travaillé		A la recherche d'un premier		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-19	4 714	6,6	127 772	13,7	132 486	13,2
20-24	7 379	10,4	154 166	16,6	161 545	16,1
25-29	10 129	14,2	159 131	17,1	169 260	16,9
30-34	9 960	14,0	125 002	13,4	134 962	13,5
35-39	8 398	11,8	92 650	10,0	101 048	10,1
40-44	8 019	11,3	75 300	8,1	83 319	8,3
45-49	5 707	8,0	54 538	5,9	60 245	6,0
50-54	5 784	8,1	48 000	5,2	53 784	5,4
55-59	4 111	5,8	31 636	3,4	35 747	3,6
60-64	2 896	4,1	25 192	2,7	28 088	2,8
65-69	1 505	2,1	13 375	1,4	14 880	1,5
70,+	2 504	3,5	23 043	2,5	25 547	2,6
Ensemble	71 106	100	929 805	100	1 000 911	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition de la population des chômeurs présente des disparités entre les régions. Près de 3 chômeurs de sexe masculin sur 20 (15,2%) vivent à Dakar contre 13,2% à Thiès et 10,2% à Diourbel. Cette répartition ne donne pas le niveau de chômage de la région, mais le nombre de chômeurs de celle-ci par rapport à la population totale des chômeurs au niveau national. Ces proportions sont fortement liées à la population de la région. Dans cette répartition des chômeurs selon la région, la région de Kédougou enregistre le plus faible nombre de chômeurs (1,1%) et elle est suivie par les régions de Kaffrine et de Ziguinchor avec respectivement 3,5% et 3,9% de la population des chômeurs au niveau national.

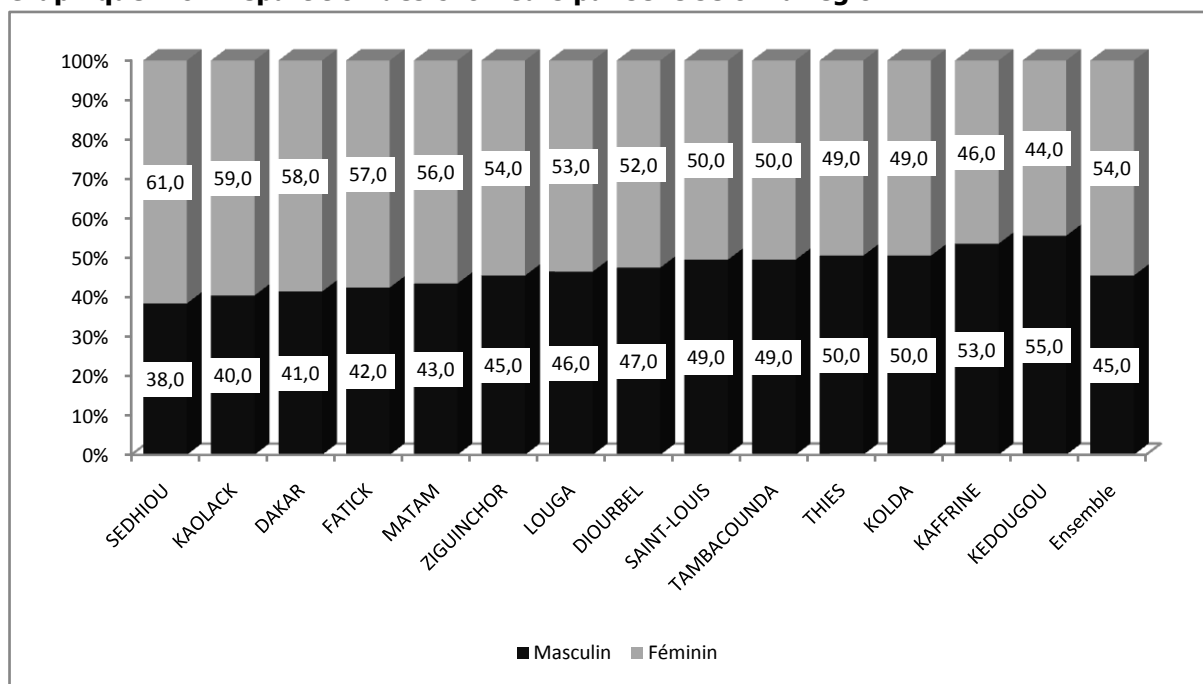
Tableau 4.19 : Répartition des chômeurs par sexe et par région au Sénégal en 2013

REGION DE RESIDENCE	SEXE					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	70 950	15	99 977	18,5	170 927	17,1
ZIGUINCHOR	17 529	3,8	20 991	3,9	38 520	3,9
DIOURBEL	47 331	10	53 326	9,9	100 657	10,1
SAINT-LOUIS	28 182	6,1	29 022	5,4	57 204	5,7
TAMBACOUNDA	35 625	7,7	35 998	6,7	71 623	7,1
KAOLACK	29 137	6,3	42 128	7,8	71 265	7,1
THIES	60 403	13,1	59 235	11	119 638	12
LOUGA	35 435	7,7	41 170	7,6	76 605	7,7
FATICK	22 349	4,9	29 814	5,5	52 163	5,2
KOLDA	37 878	8,2	36 605	6,8	74 483	7,4
MATAM	31 709	6,9	41 128	7,6	72 837	7,3
KAFFRINE	18 481	4,0	16 099	3	34 580	3,5
KEDOUGOU	6 010	1,3	4 875	0,9	10 885	1,1
SEDHIOU	19 167	4,2	30 350	5,6	49 517	5
Total	460 186	100	540 718	100	1 000 904	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Dans la plupart des régions du pays, le nombre de chômeurs de sexe féminin est supérieur à celui des hommes, à l'exception des régions de Thiès, Kolda, Kaffrine et Kédougou. Au niveau national, sur 100 chômeurs, 54 sont de sexe féminin. C'est dans la région de Sédhiou qu'on a la proportion de chômeurs de sexe masculin la plus faible. Dans cette région, sur 100 chômeurs, près de seulement près de 39 sont de sexe masculin contre 61 pour les femmes. A Dakar, la proportion des chômeurs de sexe féminin par rapport à la population des chômeurs de la région est de 58,5%. Autrement dit, sur 100 chômeurs à Dakar, près de 59 sont des femmes.

Graphique 4.6 : Répartition des chômeurs par sexe selon la région



Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Globalement, au niveau national, sur 10 chômeurs, près de 4 sont monogames (43,1%). Les célibataires représentent 29,3% de la population des chômeurs. Cette répartition des chômeurs selon la situation matrimoniale indique également que 46,4% des chômeurs de sexe masculin qui ont eu à occuper un emploi dans le passé sont monogames contre 33% pour ceux de sexe féminin. Par rapport à la population des chômeurs qui sont à la recherche de leur premier emploi, nous constatons que chez les personnes de sexe masculin, la proportion des chômeurs est plus élevée chez les célibataires (avec 42,8% chez les hommes contre seulement 17,9% chez les femmes).

Tableau 4.20 : Répartition des chômeurs par situation matrimoniale selon sexe

	Chômeur ayant travaillé		A la recherche d'un premier		Ensemble
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Monogame	46,4	33,0	42,3	43,7	43,1
Polygame	12,4	23,3	13,4	33,6	24,1
Célibataire	38,1	30,1	42,8	17,9	29,3
Veuf/Veuve	0,6	5,4	0,6	2,7	1,8
Union libre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Divorcé(e)/Séparé	2,4	8,2	0,8	2,0	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

IV.4.2. ANALYSE DU TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage déclaré au Sénégal est évalué à 25,7%. Ce taux cache des disparités selon le milieu de résidence et le sexe. En milieu urbain, le taux de chômage est de 17,7% (12% chez les hommes contre 28,1% chez les femmes). En milieu rural, ce taux est évalué à 33,4% (23,6% chez les hommes contre 53% chez les femmes). Globalement, le taux de chômage chez les hommes au niveau national est de 18% contre 40,4% chez les femmes. A travers ces différents résultats, il est à noter que le chômage touche plus les femmes que les hommes au niveau national et par rapport à tous les milieux de résidence (urbain et rural).

Tableau 4.21 : Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe au Sénégal en 2013

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	12,0	28,1	17,7
Rural	23,6	53,0	33,4
Ensemble	18,0	40,4	25,7

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette disparité de la répartition du taux de chômage est également notée selon la région. C'est dans la région de Matam que le taux de chômage est le plus élevé (54,2%). Dans cette région, le taux de chômage des hommes est de 38,9% contre 78,1% chez les femmes. C'est dans la région de Dakar qu'on a noté le taux de chômage le plus faible (14,9% globalement, avec 9,7% chez les hommes et 24,1% chez les femmes). Dans toutes les régions du pays, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau 4.22 : Taux de chômage par région et par sexe au Sénégal en 2013

	Masculin	Féminin	Ensemble
DAKAR	9,7	24,1	14,9
ZIGUINCHOR	18,4	42,1	26,5
DIOURBEL	19,1	43,6	27,2
SAINT-LOUIS	17,4	43,3	24,9
TAMBACOUNDA	27,0	56,0	36,5
KAOLACK	18,1	49,2	28,9
THIES	18,0	39,3	24,6
LOUGA	21,3	50,2	30,8
FATICK	18,8	46,4	28,4
KOLDA	30,6	53,7	38,8
MATAM	38,9	78,1	54,2
KAFFRINE	17,1	32,7	22,0
KEDOUGOU	20,8	39,0	26,3
SEDHIOU	26,6	53,9	38,5
Ensemble	18,0	40,4	25,7

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le chômage touche plus les populations jeunes au Sénégal. Autrement dit, entre 15 et 59 ans, le taux de chômage diminue quand l'âge augmente. Chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, le taux de chômage est 32,8% contre 30,5% chez ceux âgés de 20 à 24 ans.

Un tel constat est valable aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Par contre, chez les hommes, entre 15 et 39 ans, le taux de chômage diminue quand l'âge augmente, mais à partir de 39 ans, le taux de chômage augmente progressivement avec l'âge.

Tableau 4.23 : Taux de chômage par tranche d'âge et par sexe au Sénégal en 2013

	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	24,0	47,7	32,8
20-24	20,9	47,5	30,5
25-29	18,4	44,6	27,8
30-34	16,1	40,8	24,4
35-39	14,6	38,0	22,4
40-44	14,8	36,3	22,2
45-49	14,9	32,8	21,1
50-54	15,5	31,0	20,6
55-59	16,3	29,8	20,5
60-64	19,5	32,4	23,3
65-69	23,0	35,3	26,4
70,+	31,4	39,5	33,6
Ensemble	18,0	40,4	25,7

Source : ANSD. RGPHAE 2013

IV.5. TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants est une question mondiale importante. Vu l'ampleur que ce phénomène a connu ces dernières décennies, des mesures importantes ont été prises par les organismes internationaux (OIT, Unicef, etc.). Ces mesures permettent de lutter contre le travail des enfants, pour une meilleure protection sociale, en mettant en place des conventions afin de coordonner leurs activités à son encontre.

Ces conventions visent à éradiquer le travail des enfants, notamment sous ses pires formes, pour une meilleure protection de ces derniers, en vue de leur garantir un avenir meilleur.

Le présent recensement de la population a recueilli des informations sur l'activité de la population âgée de plus de 6 ans, permettant ainsi d'évaluer la participation des enfants à l'activité économique. La tranche d'âge retenue pour évaluer le travail des enfants est celle de 6 à 14 ans.

IV.5.1. STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION D'ENFANTS OCCUPES

La population des enfants âgés de 6 à 14 ans est estimée à 3 129 546, soit 23,2% de la population totale du Sénégal, dont une répartition presque égalitaire selon le sexe (50,4% de garçons et 49,6% de filles). Dans cette population, 60,5% vivent en milieu rural contre 39,5% en milieu urbain. Dans toutes les régions du pays, sauf à Dakar, le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans du milieu rural est supérieur à celui du milieu urbain.

Tableau 4.24 : Répartition des enfants occupés selon la région, le milieu et le sexe

	Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
DAKAR	10 221	7 512	529	241
ZIGUINCHOR	697	464	1 104	803
DIOURBEL	1 167	789	11 958	7 581
SAINT-LOUIS	1 767	648	6 801	2 646
TAMBACOUNDA	1 108	633	14 910	9 676
KAOLACK	1 317	928	7 715	5 058
THIES	3 735	1 941	8 252	4 350
LOUGA	733	579	12 934	7 442
FATICK	335	171	6 553	3 200
KOLDA	1 121	723	10 086	7 649
MATAM	870	606	6 927	3 256
KAFFRINE	678	400	9 771	7 488
KEDOUGOU	240	138	1 349	1 274
SEDHIOU	471	398	8 048	6 424

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Par ailleurs, par rapport à la scolarisation, le nombre d'enfants occupés âgés de 6 à 14 ans et qui fréquentent présentement l'école est estimé à 29682 contre 52830 enfants qui ont déjà fréquenté l'école et 131901 enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école (soit 61,5% de la population des enfants occupés).

Tableau 4.25 : Répartition des enfants occupés selon la fréquentation scolaire, le milieu et le sexe

Fréquentation scolaire	Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Non, n'a jamais fréquenté	9 461	6 265	71 783	44 392
Oui, a fréquenté	10 523	5 430	22 796	14 081
Oui, fréquente actuellement	4 475	4 236	12 358	8 613

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La plupart de ces enfants occupés sont âgés de 10 à 14 ans (soit 67,2%). Ce constat est le même suivant la répartition des enfants occupés par sexe ou par milieu de résidence.

Tableau 4.26 : Répartition des enfants occupés selon la tranche d'âge, le milieu et le sexe

Tranche d'âge	Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
6-9	4 926	3 663	38 793	23 031
10-14	19 534	12 268	68 144	44 056

Source : ANSD. RGPHAE 2013

IV.5.2. ANALYSE DE L'OCCUPATION DES ENFANTS

La proportion des enfants qui participent à l'activité économique est de 6,9% (8,3% chez les garçons contre 5,3% chez les filles). Dans toutes les régions du pays, la proportion des enfants occupés est plus élevée chez les garçons que chez les filles.

Cette répartition des enfants occupés selon la région montre que les régions de Tambacounda, Kaffrine, Sédhiou, Kolda et Louga affichent les taux d'occupation les plus élevés, dépassant 10%. A Ziguinchor, sur 50 enfants, seulement 1 est occupé (2,7% chez les garçons contre 2% chez les filles). C'est dans les régions de Thiès, Dakar et Ziguinchor que le travail des enfants est moins développé avec des taux d'occupation des enfants respectivement de 4,3%, 3,2% et 2,3%.

Tableau 4.27 : Proportion (%) d'enfants occupés par région et par sexe

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Tambacounda	17,8	12,1	15,1
Kaffrine	15,9	11,0	13,4
Sédhiou	12,7	11,3	12,1
Kolda	12,5	9,8	11,2
Louga	12,6	7,8	10,2
Kédougou	8,6	8,1	8,4
Matam	10,7	5,4	8,1
Kaolack	7,5	5,0	6,3
Diourbel	7,6	4,7	6,2
Saint-Louis	7,9	3,0	5,5
Fatick	7,0	3,6	5,3
Thiès	5,5	3,0	4,3
Dakar	3,8	2,7	3,2
Ziguinchor	2,7	2,0	2,3
Ensemble	8,3	5,3	6,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le travail des enfants est partout considéré comme un obstacle majeur contraignant ces derniers, notamment dans les pays en développement, à ne pas suivre leur cycle de scolarité. Il prive donc l'enfant d'une éducation convenable et l'expose à des dangers relatifs à son occupation actuelle. Le travail des enfants est plus observé chez ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école. Dans cette population, la proportion des occupés est de 18,2% (contre 13,5% chez les enfants qui ont fréquenté l'école et 1,5% chez ceux qui fréquentent actuellement l'école). Quel que soit le milieu de résidence ou le sexe, le travail des enfants touche plus les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école et moins ceux qui fréquentent présentement l'école.

Tableau 4.28 : Taux d'enfants occupés selon la fréquentation scolaire, le milieu et le sexe

Fréquentation scolaire	Urbain		Rural		Ensemble
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Non, n'a jamais fréquenté	14,9	8,7	24,5	14,9	18,2
Oui, a fréquenté	13,6	7,2	18,5	12,2	13,5
Oui, fréquente actuellement	0,9	0,9	2,3	1,7	1,5
Ensemble	4,0	2,6	11,1	7,2	6,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Par ailleurs, selon la répartition des enfants travailleurs par tranche d'âge, le taux d'enfants travailleurs est de 4,6% pour la tranche d'âge de 6 à 9 ans contre 9% pour celle de 10 à 14 ans. Quel que soit le sexe ou le milieu de résidence, le travail des enfants est plus développé chez les enfants âgés de 10 à 14 ans que chez ceux âgés de 6 à 9 ans.

Tableau 4.29 : Taux d'enfants occupés selon la tranche d'âge, le milieu et le sexe

Tranche d'âge	Urbain		Rural		Ensemble
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
6-9	1,7	1,3	8,0	4,9	4,6
10-14	6,0	3,7	14,2	9,5	9,0
Ensemble	4,0	2,6	11,1	7,2	6,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Conclusion

Dans un contexte d'évolution démographique encore marquée par une prédominance de la population en âge de travailler, la problématique de l'emploi et du chômage se pose avec beaucoup plus d'acuité. Dans le souci de fournir des informations plus détaillées et exhaustives de la situation des individus sur le marché du travail, certaines caractéristiques économiques ont été collectées dans le cadre du RGPHAE.

Ce dernier a permis d'évaluer à 7 728 868 la population sénégalaise en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 15 ans ou plus. Cette population d'actifs potentiels qui représente 58,2% de la population totale est inactive à 49,5%. Dans la moitié des régions du Sénégal (Ziguinchor, Saint-Louis, Diourbel, Matam, Thiès, Kaolack et Fatick), au moins un individu sur deux, en âge de travailler, est en situation d'inactivité.

Une part importante de la population inactive est constituée de femmes au foyer (43,8% des inactifs) et d'élèves/étudiants (30,4% des inactifs). La population habituellement active, qui est celle des individus occupés ou au chômage, s'élève à 50,4% de la population potentiellement active. Ce taux d'activité, légèrement plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine (51,3% en milieu rural contre 49,6% en zone urbaine), est nettement plus élevé chez les femmes, avec un taux d'activité des femmes au moins deux fois supérieur à celui des hommes.

La population d'actifs est constituée de 74,3% d'occupés et 25,7% de chômeurs. Ces chômeurs sont généralement des primo demandeurs d'emploi (individus à la recherche de leur premier emploi) qui représentent 92,9% du total des chômeurs contre 7,1% pour les chômeurs ayant déjà travaillé. Les taux d'activité les plus élevés s'observent dans les régions telles que Sédhiou, Kolda, Kaffrine, Tambacounda et Dakar où près de 55 individus sur 100 en âge de travailler sont habituellement actifs. Si dans les régions de Kaffrine et Dakar, le niveau relativement élevé d'occupation explique par le niveau d'activité élevé, dans les régions de Sédhiou, Kolda et Tambacounda, c'est le niveau élevé de chômage qui tire à la hausse le niveau d'activité.

La part des individus occupés sur ceux potentiellement disponibles sur le marché est estimée à 37,5% et est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Au regard de la fréquentation scolaire, on note que les plus forts taux d'occupation sont observés chez les personnes qui ont déjà fréquenté l'école ; ce qui dénote de l'importance de la scolarisation sur l'accès à un emploi. On note toutefois que les individus qui ont suivi une formation informelle présentent les taux d'occupation les plus élevés (75,5% au niveau national). Cette tendance se justifie par l'ampleur du secteur informel et dénote par ailleurs de la précarité des emplois. Plus le diplôme est élevé (jusqu'au doctorat), plus les individus ont des chances d'être occupés. Néanmoins la nature de notre économie fait que même les personnes qui ne disposent d'aucun diplôme et qui représentent une assez bonne partie des actifs occupés concernés, parviennent à trouver un emploi.

Au Sénégal, le taux de chômage déclaré est de 25,7%, traduisant ainsi une faible participation des actifs dans la production de biens et services. Ce taux de chômage cache des disparités entre les régions, mais également au regard d'autres caractéristiques des ménages telles que le milieu de résidence, les tranches d'âges, la situation matrimoniale, etc. Par ailleurs, l'étude de la participation des enfants (individus âgés de 6 à 14 ans) au marché du travail montre qu'au Sénégal, ce phénomène prend des proportions inquiétantes, notamment en milieu rural et plus particulièrement chez les garçons. Il touche plus les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école et ceux d'âge compris entre 10 et 14 ans.